SOULAINES INFOS N°39

SOULAINES sur AUBANCE

20 décembre 2012

La mairie est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h 30,
et le samedi matin de 9 h à 12 h.

La mairie sera fermée le lundi 24 décembre, mais sera ouverte le lundi 31 décembre, de 9h à 12 h, afin de permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 14 janvier 2013 à 20h30.

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
mairiesoulaines@wanadoo.fr
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08
(ac. Péri scol.)
02-41-45-37-95
(rest. scolaire)
02-41-45-71-38

La pensée du mois — La pluie tombe comme nous tombons amoureux : en déjouant les prévisions. Martin Page, romancier.

Salle culturelle de la Grange aux Dîmes

Samedi 19 janvier 20h30 (musique, chansons, humour…….. A ne pas rater !)

« Les trois glottes »

Les conseillers municipaux réunis en bureau le mercredi 19 décembre, sont favorables , dans le souci d'un meilleur bien-être des enfants, à mettre en application dès la rentrée de septembre 2013 le nouvel aménagement des rythmes scolaires proposé par le Ministère de l'Education Nationale.
La municipalité constituera dès la mi-janvier un groupe de travail constitué de représentants d'enseignants, de parents, d'animateurs et d'élus, afin de réfléchir à l'organisation et la mise en place du temps périscolaire dégagé les après-midis.
A l'issue de la réflexion de ce groupe de travail, et avec tous les éléments qui seront alors connus, la décision finale sera prise par le Conseil Municipal pour le budget 2013.

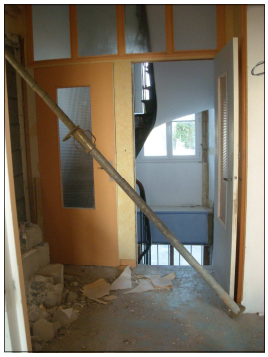

Bâtiments
Depuis le 3 décembre 2012, le chantier de rénovation de la bibliothèque et du logement au dessus a commencé. Déjà 3 réunions de chantier ont eu lieu pour harmoniser le travail des différents intervenants. Pour le moment, tout se déroule comme prévu. La bibliothèque a été transférée à la mairie, dans la salle du conseil pour les enfants et à l'étage pour les adultes. (mêmes horaires)

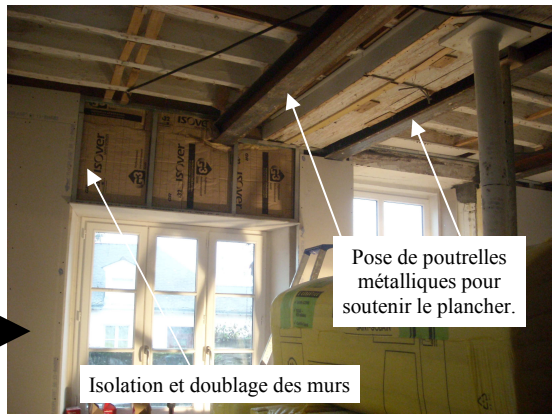

Le Conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes, et vous invite aux voeux du maire le vendredi 11 janvier 2013 à 19h à la Grange aux Dimes .

Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 10 décembre 2012.

- la directrice Enfance-Jeunesse fait le bilan du fonctionnement du centre de loisirs pendant les grandes vacances ainsi que pour les vacances de Toussaint. Le projet de la création d'une charte avec les Francas pour devenir Eco centre est annoncé pour l'année à venir.
- une demande sera faite pour la construction d'un local de rangement pour le matériel du service enfance-Jeunesse.
- une décision modificative est approuvée par le Conseil concernant le transfert de crédits prévus pour certains articles du budget.
- le Conseil décide à l'unanimité le cout de la redevance d'occupation du service public qui sera demandée à Total Gaz (le calcul se fait en fonction de la longueur du réseau sur domaine communal et sur domaine départemental).
- après exposé du maire, avec l'appui d'un diaporama d'ALM, le Conseil approuve le contenu du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux.
- le Conseil municipal décide de verser un acompte de 30 000€ à la Caisse des écoles pour besoin de trésorerie avant le vote du budget.
- dates à retenir : Réunion de la commission enfance-jeunesse le 20 décembre
  Vœux du maire et du Conseil le vendredi 11 janvier à la Grange aux Dimes à 19h
  Réunion publique du PLU communautaire le 23 janvier de 19h à 21h avec la présence d'une urbaniste d'Angers Loire Métropole.

La réunion publique sur le Plan local d'urbanisme et sur les orientations du PADD est prévue le mercredi 23 janvier à 19h à La Grange aux Dîmes.
Pour en savoir plus sur le PLU, consulter le site www.angersloiremetropole.fr/plu

Environnement
Le samedi 23 novembre 2012, les enfants nés en 2010 et 2011 ont planté leur arbre dans le terrain situé à coté de la Pièce de Colombe (terrain longeant le chemin pédestre).
Naissances en 2010 : 4 garçons et 3 filles
Naissances en 2011 : 6 garçons et 3 filles.

Pour l'année 2010, il a été planté pour les garçons un chêne vert (quercus ilex) et pour les filles un saule tortueux (salix babylonica tortuosa).

Pour l'année 2011, il a été planté pour les garçons, un catalpa (bignonioide) puis pour les filles un sorbier des oiseaux (sorbus aucuparia).

Chaque enfant a reçu un certificat de plantation où est notifié l'arbre de l'année de naissance, ainsi que le nom des enfants nés cette même année.

Comité de jumelage de Soulaines
Notre voyage du 27 octobre au 1er novembre 2012 à Rottmersleben s'est bien passé.
Notre prochaine manifestation sera une soirée antillaise le samedi 9 février 2013 à la salle Cortequisse.
Notre Assemblée générale aura lieu le vendredi 15 mars, dans cette même salle.
Enfin, nous accueillerons nos amis allemands du 9 au 13 mai.

La présidente

Accueil des nouveaux habitants le mercredi 12 décembre

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs : suppression au 1er janvier 2013 La dernière circulaire précise les nouvelles dispositions (loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010) qui renforcent le régime des interdictions de sortie du territoire national pour les mineurs.
En conséquence, les autorisations de sortie de territoire (AST), délivrées par le maire, sont supprimées. Ainsi, un mineur français pourra franchir les frontières sans AST mais muni de son seul passeport en cours de validité ou avec sa seule carte d'identité.

Bonne année 2013

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement par la commission Information-Communication du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance